



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	06/04/2024
Lieu	Salle du Conseil Municipal
Présents	Gilles ROGIER, Jean-François CHARRAT, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER, Frédéric BUISSON, Francine PIEULLE IKHLEF, Danielle ENJARLAN, Nicole THEILLOUT, Stéfano BLANC, Jean-Philippe BERSIA, Denis DUVAL, Muriel GILLET
Absents	Corine BEAUDUEN, Mr Gérard MARIGNANE, Julien GUERARD,
Procurations	Mr Eric BOURASSEAU à F BUISSON, Mr Francis PAYAN à JF CHARRAT,
Quorum	14 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	9h36
Heure de clôture de la séance	
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Mme Francine PIEULLE-IKHLEF a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.	



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Dossier n°1	Approbation du précédent conseil municipal				
Débat	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 20/02/2024 Aucune remarque				
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :				
Dossier n°2	Approbation du compte de gestion 2023 du centre de santé				
Débat	G ROGIER fait une présentation des dépenses et recettes du compte de gestion qui est en adéquation avec les chiffres du compte administratif 2023				
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :				
Dossier n°3	Approbation du compte administratif 2023 et affectation de résultat du centre de santé				
Débat	G ROGIER fait la présentation des résultats 2023 en section fonctionnement et investissement				
	Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	résultat de clôture N-1	-2716.28 €			-275.11 €
	Opérations nettes de l'exercice	0€	0 €	106 823.62€	136 125.63€
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
	Résultat de l'exercice	0 €		29 302.01€	
	Restes à réaliser	0 €	0 €		
	Excédent ou Déficit des	0€	0€		



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	RAR																			
	Résultat de clôture N	-2716.28 €		29 026.90€																
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																			
Dossier n°4	Approbation du budget primitif 2024 du centre de santé																			
Débat	<p>G ROGIER présente les dépenses avec une Réserve de 23 000€ Dans les charges de personnel les 2 salaires médecin et secrétaire médicale y figurent, Pour la section investissement il y a un virement pour l'achat d'un ordinateur Pour les recettes, il y a les honoraires du stagiaire médecin Il n'est pas prévu de subvention de la commune</p> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Dépenses</th><th>Recettes</th></tr></thead><tbody><tr><td>FONCTIONNEMENT</td><td>158 860.62 €</td><td>158 860.62 €</td></tr><tr><td>INVESTISSEMENT</td><td>6420.69 €</td><td>6420.69 €</td></tr><tr><td><i>Restes à réaliser</i></td><td>0.00€</td><td>0.00€</td></tr><tr><td>Totaux</td><td>6420.69€</td><td>6420.69€</td></tr></tbody></table> <p>J F CHARRAT demande s'il y a une obligation de payer le médecin sur le budget commune et de le transférer ensuite ? G ROGIER répond que c'est à la demande du SGC de Brignoles JF CHARRAT précise que le salaire de la secrétaire médicale n'était pas compris en 2023 donc il y a un déficit G ROGIER explique que c'est le principe de précaution</p>						Dépenses	Recettes	FONCTIONNEMENT	158 860.62 €	158 860.62 €	INVESTISSEMENT	6420.69 €	6420.69 €	<i>Restes à réaliser</i>	0.00€	0.00€	Totaux	6420.69€	6420.69€
	Dépenses	Recettes																		
FONCTIONNEMENT	158 860.62 €	158 860.62 €																		
INVESTISSEMENT	6420.69 €	6420.69 €																		
<i>Restes à réaliser</i>	0.00€	0.00€																		
Totaux	6420.69€	6420.69€																		
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																			
Dossier n°5	Approbation du compte de gestion 2023 pour l'eau et l'assainissement																			
Débat	G ROGIER présente les résultats budgétaires de l'exercice 2023																			
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																			
Dossier n°6	Approbation du compte administratif 2023 et affectation de résultat pour																			



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

l'eau et l'assainissement																																																													
Débat	<p>G ROGIER présente les résultats de la section investissement et fonctionnement Puis les résultats d'exécution reportés Présentation des restes à réaliser</p> <table border="1"><thead><tr><th>Libellés</th><th>INVESTISSEMENT</th><th></th><th>FONCTIONNEMENT</th><th></th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td>Dépenses</td><td>Recettes</td><td>Dépenses</td><td>Recettes</td></tr><tr><td>résultat de clôture N-1</td><td>-4834.85 €</td><td></td><td></td><td>92 474.55 €</td></tr><tr><td>Opérations nettes de l'exercice</td><td>281 908.36€</td><td>30 933.63 €</td><td>92 349.72€</td><td>233 753.42€</td></tr></tbody></table> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Déficit</th><th>Excédent</th><th>Déficit</th><th>Excédent</th></tr></thead><tbody><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>-250 974.73 €</td><td></td><td></td><td>141 403.70€</td></tr><tr><td>Restes à réaliser</td><td>101 849.39 €</td><td>439 768.60 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Excédent ou Déficit des RAR</td><td>0€</td><td>337 919.21€</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Résultat de clôture N</td><td>-255 809.58€</td><td></td><td></td><td>233 878.25€</td></tr><tr><td>Résultat de clôture N avec RAR</td><td></td><td>82 109.63 €</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	résultat de clôture N-1	-4834.85 €			92 474.55 €	Opérations nettes de l'exercice	281 908.36€	30 933.63 €	92 349.72€	233 753.42€		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Résultat de l'exercice	-250 974.73 €			141 403.70€	Restes à réaliser	101 849.39 €	439 768.60 €								Excédent ou Déficit des RAR	0€	337 919.21€								Résultat de clôture N	-255 809.58€			233 878.25€	Résultat de clôture N avec RAR		82 109.63 €		
Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT																																																										
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes																																																									
résultat de clôture N-1	-4834.85 €			92 474.55 €																																																									
Opérations nettes de l'exercice	281 908.36€	30 933.63 €	92 349.72€	233 753.42€																																																									
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent																																																									
Résultat de l'exercice	-250 974.73 €			141 403.70€																																																									
Restes à réaliser	101 849.39 €	439 768.60 €																																																											
Excédent ou Déficit des RAR	0€	337 919.21€																																																											
Résultat de clôture N	-255 809.58€			233 878.25€																																																									
Résultat de clôture N avec RAR		82 109.63 €																																																											
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																																																												
Dossier n°7	Approbation du budget primitif 2024 pour l'eau et l'assainissement																																																												
Débat	<p>G ROGIER présente les futurs projets à venir pour les réseaux, les poteaux incendie, des études avec le département et le spl Un emprunt à la banque des territoires a été contracté au taux fixe 3.4 les autres banques étaient à 5% environ,</p>																																																												



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	les recettes d'investissement parc du verdon prend en charge 50% du restant dû																
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Dépenses</th><th>Recettes</th></tr></thead><tbody><tr><td>FONCTIONNEMENT</td><td>383 878.25 €</td><td>383 878.25€</td></tr><tr><td>INVESTISSEMENT</td><td>942 356.93 €</td><td>604 437.72 €</td></tr><tr><td><i>Restes à réaliser</i></td><td>101 849.39€</td><td>439 768.60€</td></tr><tr><td>Totaux</td><td>1 044 206.32€</td><td>1 044 206.32€</td></tr></tbody></table>		Dépenses	Recettes	FONCTIONNEMENT	383 878.25 €	383 878.25€	INVESTISSEMENT	942 356.93 €	604 437.72 €	<i>Restes à réaliser</i>	101 849.39€	439 768.60€	Totaux	1 044 206.32€	1 044 206.32€	
	Dépenses	Recettes															
FONCTIONNEMENT	383 878.25 €	383 878.25€															
INVESTISSEMENT	942 356.93 €	604 437.72 €															
<i>Restes à réaliser</i>	101 849.39€	439 768.60€															
Totaux	1 044 206.32€	1 044 206.32€															
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																
Dossier n°8	Vote des 3 taxes : TFB, TBNB, TH																
Débat	G ROGIER propose de rester sur les mêmes taux Proposer une baisse n'est pas cohérent car tout augmente																
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>TAUX</th><th>BASE IMPOSITION</th><th>PRODUIT</th></tr></thead><tbody><tr><td><i>Foncier Bâti dont part CD83 15.49%</i></td><td>27.69 %</td><td>3 006 000</td><td>832 361 €</td></tr><tr><td><i>Foncier non bâti</i></td><td>46,97%</td><td>79 000</td><td>37 106 €</td></tr><tr><td><i>Taxe d'habitation</i></td><td>9.73%</td><td>1 291 000</td><td>125 614€</td></tr></tbody></table>		TAUX	BASE IMPOSITION	PRODUIT	<i>Foncier Bâti dont part CD83 15.49%</i>	27.69 %	3 006 000	832 361 €	<i>Foncier non bâti</i>	46,97%	79 000	37 106 €	<i>Taxe d'habitation</i>	9.73%	1 291 000	125 614€
	TAUX	BASE IMPOSITION	PRODUIT														
<i>Foncier Bâti dont part CD83 15.49%</i>	27.69 %	3 006 000	832 361 €														
<i>Foncier non bâti</i>	46,97%	79 000	37 106 €														
<i>Taxe d'habitation</i>	9.73%	1 291 000	125 614€														
	JF CHARRAT excédent du budget général de 400 000€ on augmente par la valeur locative les impôts il aurait été bien de baisser les impôts																
	G ROGIER l'excédent est fragile																
Vote	Pour : 13+ 1 E BOURASSEAU (procuration) Contre : JF CHARRAT + F PAYAN (procuration) Abstention :																
Dossier n°9	Approbation du compte de gestion 2023 de la Commune																
Débat	G ROGIER présente les résultats budgétaires de l'exercice 2023																
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :																
Dossier n°10	Approbation du compte administratif 2023 et affectation de résultat de la Commune																
Débat	G ROGIER présente les résultats, puis reports 2022, les restes à réaliser Fonctionnement dépense et recette charges de personnels																



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

JF CHARRAT sort 10h39				
Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
résultat de clôture N-1	-52 996.27 €			2 499 844.06€
Opérations nettes de l'exercice	551 324.46€	336 308.46€	1 412 198.42€	1 841 419.05€
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice	-215 016.00 €			429 220.63€
Restes à réaliser	430 867.71€	745 203.49€		
Excédent ou Déficit des RAR	0€	314 335.78€		
Résultat de clôture N	-268 012.27€			2 929 064.69€
Résultat de clôture N avec RAR		46 323.51 €		
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :			
Dossier n°11	Approbation du budget primitif 2024 de la Commune			
Débat	M GILLET sort 10h53 G ROGIER présente les projets d'investissement Gros chantier : école, avec le préau, subvention de l'état en attente, 2 subventions du département et en 2024 aussi, Bâtiment des sces techniques			



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 06/04/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	<p>Demande d'aide mécénat TOTAL ENERGIE D DUVAL pour les fontaines peut on faire quelque chose G ROGIER on passera dans le patrimoine Emprunt rembourser par les économies d'énergie faite par les panneaux solaires G ROGIER présente la section de fonctionnement Réserve d'1million d'euros</p> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Dépenses</th><th>Recettes</th></tr></thead><tbody><tr><td>FUNCTIONNEMENT</td><td>4 364 064.69 €</td><td>4 364 064.69 €</td></tr><tr><td>INVESTISSEMENT</td><td>2 824 882.62€</td><td>2 510 546.84€</td></tr><tr><td><i>Restes à réaliser</i></td><td>430 867.71€</td><td>745 203.49€</td></tr><tr><td>Totaux</td><td>3 255 750.33€</td><td>3 255 750.33€</td></tr></tbody></table>		Dépenses	Recettes	FUNCTIONNEMENT	4 364 064.69 €	4 364 064.69 €	INVESTISSEMENT	2 824 882.62€	2 510 546.84€	<i>Restes à réaliser</i>	430 867.71€	745 203.49€	Totaux	3 255 750.33€	3 255 750.33€
	Dépenses	Recettes														
FUNCTIONNEMENT	4 364 064.69 €	4 364 064.69 €														
INVESTISSEMENT	2 824 882.62€	2 510 546.84€														
<i>Restes à réaliser</i>	430 867.71€	745 203.49€														
Totaux	3 255 750.33€	3 255 750.33€														
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :															
Dossier n°12	Subvention d'équilibre budget ccas															
Débat	G ROGIER explique que chaque année une subvention de fonctionnement est virée sur le budget CCAS 2022 10000€ et 2023 15 000€ Propose de faire la même subvention que l'année dernière de 15 000€															
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :															
Questions diverses	- Antenne Free : recours auprès du Tribunal administratif d'administrés Toujours encours, Free a refusé de rencontrer la commune - le château : la commune a signé la DIA la safer a aussi signé, donc l'acte de vente définitif va être signé, le siège de la commanderie de la méditerranée, il y aura une centaine de personne en permanence															

PV arrêté le 06/04/2024 à 11h22

Gilles ROGIER

Le Maire



Francine PIEULLE-IKHLEF

Le secrétaire de séance